



67 ÉLÈVES IMMERGÉS DANS LA CITOYENNETÉ



Temps
d'échanges à la
table du Conseil
Municipal

LES CM1 ET CM2 EMPRUNTENT LE PARCOURS CITOYEN

Initié sur la commune il y a déjà plusieurs années, le parcours citoyen s'est relancé en fin d'année 2022 à Valanjou. Le principe est simple : faire découvrir la vie municipale à des élèves. Immergés dans la vie d'une collectivité territoriale, les enfants ont pu comprendre l'histoire et le fonctionnement de leur commune, appréhender concrètement la notion de citoyenneté.

Ce sont 67 CM1-CM2 des deux écoles, François Bernier et Jean Bosco, avec les directrices et enseignantes, qui se sont mobilisés pour le parcours citoyen. Plusieurs étapes l'ont composé.

Participation à la commémoration du 11 novembre 1918, en 2022

Pour cette première étape, les enfants ont fait des recherches afin de connaître le nombre de soldats morts à Joué-Etiau et Gonnord lors de la guerre de 1914-1918. Trente-quatre noms ont été répertoriés. Pour chaque soldat, un drapeau a été confectionné et déposé par les enfants au pied du monument aux morts lors de la cérémonie. Puis les écoliers ont entonné deux chants symboliques, accompagnés par la fanfare : « Le soldat » de Florent Pagny puis la Marseillaise.

Accueil en mairie déléguée

La deuxième étape du parcours citoyen s'est déroulée en mairie déléguée. Les 36 élèves de CM2 et leurs enseignantes ont été accueillis par Christian Martineau, maire délégué, des conseillers municipaux ainsi que l'agent d'accueil. Ce 5 mai 2023, les enfants ont investi les différents lieux de la mairie déléguée par une visite des différents bureaux. L'agent d'accueil a pu expliquer ses

tâches et activités autour de l'état civil (naissance, mariage, pacs, décès) ainsi que l'accueil du public et les services aux usagers. Les élèves ont ensuite accédé à la salle des archives. Ils les ont consultées, ont pu comprendre les règles précises de leur classement et leur conservation. Ce fut l'occasion de découvrir les anciens registres de l'école et leurs curieux motifs d'absences (travaux des champs, chemin boueux, gagne son pain...) tout comme la cartographie de la commune du cadastre napoléonien datant de 1825.

Échanges à la table du Conseil municipal

Autour de la grande table du Conseil municipal où chaque enfant a son chevalet, les journalistes en herbe posent leurs nombreuses questions au maire délégué. Comment devient-on maire ? Peut-on exercer une activité en parallèle ? Comment se décident les projets ?...

Autant de questions qui ont permis de démystifier la fonction, de réaliser que la vie municipale concerne le quotidien avec beaucoup de décisions à prendre. Le bilan de cette expérience est positif pour tous les participants. Deux élèves sont déjà allés plus loin dans leur engagement citoyen en intégrant le Conseil municipal des jeunes.